

"Les mutations de la Vème republique, de 1958 à nos jou

Par **linda74**, le **28/02/2009** à **11:57**

bonjour,
j'aimerais un avis sur mon plan de dissertation, je me demande si elle traite suffisamment le sujet...

sujet: "Les mutations de la Vème republique, de 1958 à nos jours"

De 1958 à aujourd'hui, les mœurs ont évolué, et l'intégration au sein de l'Europe ne cesse de s'accroître, on peut se demander comment ces évolutions au sein de la société se sont fait ressentir à travers la constitution de la Vème republique.

I. [b:1qc9r0a1]Une double mutation de l'élection du président de la republique au cour de la Vème republique[/b:1qc9r0a1]

a. [b:1qc9r0a1]Une election du chef de l'état évolutive[/b:1qc9r0a1]

- En 1958 au suffrage universel indirect
- En 1962 au suffrage universel direct

b. [b:1qc9r0a1]Phénomène de fait majoritaire et instauration du quinquennat[/b:1qc9r0a1]

- Cohabitation
- Révision constitutionnelle liée au quinquennat en 2000

II. [b:1qc9r0a1]Des mutations liées a l'integration européenne et a la modernisation des institutions[/b:1qc9r0a1]

a. [b:1qc9r0a1]Une constitution ouverte sur l'Europe[/b:1qc9r0a1]

- Les traités de Maastricht
- Lisbonnes

b. [b:1qc9r0a1]Une modernisation assurée[/b:1qc9r0a1]- la réforme du Conseil Constitutionnel

- la charte de l'environnement
- réforme des institutions

Par **Yn**, le **28/02/2009** à **12:53**

Je pense que pas mal d'idées ont été soulevées mais il manque encore quelques points.

Je pense que tu ne parles pas assez de l'effet de l'évolution de la fonction présidentielle et du

décalage qui s'opère entre la théorie constitutionnelle et la pratique qui s'est instaurée. Il me semble donc que ton I-A n'est pas assez complet.

Au même titre, je pense ton I-B trop incomplet, notamment à cause de l'absence de mention des relations entre le Président et le Parlement en temps "normal" (là encore, il y a un décalage entre la théorie et la pratique).

Axer ton II. sur l'influence exercée par l'intégration communautaire me paraît intéressant même si ce n'est pas la seule solution. Cependant, je pense que cette partie risque d'être assez déséquilibrée par rapport au I.

Tu ne fais pas mention des travaux du comité Balladur alors que tu traites des réformes assurant la modernisation, pourquoi ?

Pour conclure, je pense que ton plan se défend mais fais attention à bien équilibrer tes parties et essaye de compléter avec les quelques remarques que j'ai pu faire. Enfin, ta problématique me paraît un peu "plate", personnellement, j'aurais formulé cela de la manière suivante : les évolutions et les mutations de la Vème République ont-elles dénaturé/remis en cause de manière significative le système instauré en 1958 ?

Par **linda74**, le **28/02/2009** à **13:22**

merci pour ta reponse, je vais tenir compte de tes remarques

passe un bon week end